

**REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno GUYARD, Maire.

**Présents :** Monsieur Bruno GUYARD, Madame Mallorie MATTON-KNOPP, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Fanny BRUYNEEL, Monsieur Pierre-Antoine FIEVET, Madame Aurore YANG, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Stéphane ARNOULT, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Denis SARDON, Monsieur Christian SIFFELET, Monsieur Fabien BOUCHER, Madame Stéphanie TRIFFAULT, Madame Florence BOISTARD, Madame Nathalie INGELAERE, Madame Solène MENNECIER, Madame Raphaëlle DAOUPHARS, Madame Ludivine BOISARD, Madame Isabelle PERCHERON, Monsieur Morgan GUERAULT, Monsieur Gaël ZICKLER, Monsieur Yannick BANSCH, Monsieur Léo BEAUCHAMP.

**Nombre de membres**

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
24	27	26

**Absents ayant donné un pouvoir :**

**Absent excusé :** M. Arnold MARAIS

**Date de la convocation**

13 mai 2026

**Date d'affichage**

13 mai 2026

**Objet de la délibération**

**1- Commande publique  
1.7 Actes spéciaux et divers**

**2026-056 – Dossier de consultation pour les travaux de renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable - Tranche 3**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

et publication ou notification

28/05/2026

A été nommé secrétaire : M. Philippe BAUMY

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il est nécessaire de remplacer les canalisations relarguant des CVM (chlorures monomères de vinyles) repérées dans l'étude de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de distribution d'eau potable. Le bureau HADES a été choisi comme maître d'œuvre pour réaliser le dossier de consultation des entreprises et suivre les travaux pour la 3<sup>ème</sup> tranche de renouvellement des canalisations d'eau qui concernent les secteurs de la Bouvarderie, la route de Châteauneuf, la rue Ponson du Terrail à Donnery pour la tranche ferme et une tranche optionnelle pour le chemin de la Cochardière.

Les travaux sont estimés à 340 067.50 € HT soit 408 081 € TTC pour la tranche ferme et à 84 862 € HT soit 101 834.40 € TTC. La commission « aménagement du territoire » du 20 mai est favorable à la réalisation de ces travaux.

La consultation des entreprises sera passée en procédure « marché à procédure adaptée ».

Entendu l'exposé de Monsieur Loïc CROCHET, Adjoint au Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :


-**APPROUVE** le dossier de consultation des entreprises pour les travaux de renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable pour les secteurs de « la Bouvarderie, la route de Châteauneuf, la rue Ponson du Terrail à Donnery pour la tranche ferme et une tranche optionnelle pour le chemin de la Cochardière ».

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer la consultation, selon la procédure des marchés à procédure adaptée ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes y afférents afin de permettre le bon déroulement de l'opération.

Le secrétaire de séance  
Philippe BAUMY

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Bruno GUYARD



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official seal. The seal contains the text 'MAIRIE de FAY-aux-LOGES' at the top, 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' in the center, and '45 (Loiret)' at the bottom. The signature is written in a cursive style.



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official seal. The seal contains the text 'MAIRIE de FAY-aux-LOGES' at the top, 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' in the center, and '45 (Loiret)' at the bottom. The signature is written in a cursive style.